



Programme de langues vivantes du palier 1 au collège

publié le 27/04/2010 - mis à jour le 23/12/2017

Descriptif :

Le palier 1 vise l'acquisition d'un niveau A2 pour les élèves qui poursuivent au collège une langue commencée à l'école élémentaire

L'enseignement des langues vivantes est organisé en deux paliers successifs pour l'ensemble du collège. Chaque palier rend compte des compétences à acquérir pour atteindre un niveau défini dans le Cadre européen commun de référence pour les langues .

Le palier 1 [↗](#) vise l'acquisition d'un niveau A2 pour les élèves qui poursuivent au collège une langue commencée à l'école élémentaire.

L'acquisition du niveau A1 est visée pour les élèves qui débutent une deuxième langue.

-  [Préambule commun aux langues](#) (PDF de 1.5 Mo)
Palier 1 du collège



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.